



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 16 décembre 2021

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 décembre 2021

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 75

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Bénédicte PERSON-PICARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Catherine VICTOR
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Christophe AVENA	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Marien LOVICH	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Gaston FOUCHERES
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Danièle JUBAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine PAGEAUX
Madame Claire TOMASELLI	Madame Céline RENAUD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD- RANDRIAN	Monsieur Bruno DAVID	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Stéphanie MODDE	Madame Céline RABUT
Madame Céline TONOT	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoud BELHADEF	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Noëlle CABBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrick AUDARD	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE	
	Monsieur Samuel LONCHAMPT	

Membres absents :

Madame Hana WALIDI-ALAOU	Monsieur Thierry FALCONNET pouvoir à Madame Brigitte POPARD
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Stéphane CHEVALIER
	Monsieur Adrien GUENE pouvoir à Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX

OBJET : VOEUX**Ecriture inclusive**

- ✓ Considérant que l'écriture inclusive, en particulier sa variante consistant à utiliser un point médian pour faire apparaître simultanément les formes féminines et masculines d'un mot employé au masculin dans son sens générique, méconnaît les règles de l'orthographe et de la syntaxe française ;
- ✓ Considérant qu'il importe d'écrire en Français intelligible par tous ;
- ✓ Estimant préférable la recherche de la féminisation des mots, en particulier pour les métiers, grades et fonctions ;
- ✓ Soulignant que l'écriture inclusive crée une barrière supplémentaire pour un grand nombre de personnes fragiles ;
- ✓ Rappelant la circulaire du Premier Ministre Édouard PHILIPPE de 2017 invitant les Ministres à proscrire l'écriture inclusive des textes officiels ;
- ✓ Rappelant également la circulaire du Ministre de l'Éducation Nationale Jean-Michel BLANQUER de Mai 2021 l'interdisant à l'école car elle « fait obstacle à la lecture et à la compréhension de l'écrit » ;

Par le présent vœu, il est demandé de déconseiller vivement l'usage de l'écriture inclusive dans les actes, courriers, rapports, délibérations et offres d'emplois émanant de Dijon Métropole.

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- de rejeter le vœu

SCRUTIN	POUR : 20	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 63	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	